RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FONDS
FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT
MONDIAL

Conservation et valorisation de la biodiversité

Préserver
—
Restaurer
—
Valoriser

Notre action **aujourd'hui**

44 projets en cours en 2022 — soit → **72 M€** dédiés à la biodiversité

Les activités humaines ont largement modifié les surfaces terrestre (75 %) et marine (66 %), et menacent d'extinction près d'un million d'espèces animales et végétales. Pour concilier conservation et développement, le FFEM contribue aux objectifs mondiaux de conservation de la biodiversité en associant les habitants d'un territoire à la gestion de ses ressources naturelles et de ses aires protégées.

1 Renforcer la gouvernance des systèmes d'aires protégées

Le FFEM promeut la **création d'aires protégées terrestres et marines**, en s'assurant que les communautés locales en bénéficient et que les mesures de conservation ne nuisent pas à celles et ceux qui dépendent des ressources naturelles du territoire. Il soutient ainsi la construction d'une **gouvernance partagée et équitable** qui intègre l'ensemble des parties prenantes (communautés, collectivités locales ou OSC). Le FFEM encourage le développement de systèmes d'aires protégées à **performance environnementale forte** aux échelles nationales ou transfrontières. Il promeut des outils de mobilisation des ressources durables et l'**échange de savoirs et de bonnes pratiques**.

MOZAMBIQUE

4,2 M€

Avec ses partenaires, le FFEM soutient la protection de l'aire de conservation de Chimanimani afin de **préserver la biodiversité** tout en favorisant le développement socio-économique local.

2 Structurer des démarches exemplaires pour la biodiversité

Le FFEM valorise les démarches innovantes des acteurs locaux pour la conservation de la biodiversité sur leur territoire. Il accompagne les territoires qui, dans leur gouvernance et planification, combinent **conservation de la biodiversité et développement local en s'assurant d'une gestion durable des flux** (déchets, eau ou transport). Il soutient le développement de filières issues de la biodiversité à impact positif pour les écosystèmes et les populations, en prêtant une attention particulière à **la labellisation, à l'application des principes BioTrade et au partage équitable des bénéfices entre les acteurs situés en amont de la filière (PME, coopératives...)**.

AFRIQUE AUSTRALE

900 000€

Dans huit pays le FFEM a accompagné la structuration d'une dizaine de **filières de produits issus de la biodiversité**, avec le projet PhytoTrade.

3 Restaurer pour mieux connecter les écosystèmes

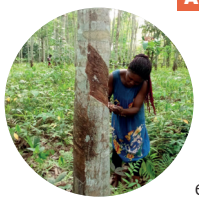

AFRIQUE DE L'OUEST

2,1 M€

À l'heure où les pressions anthropiques menacent les écosystèmes, le FFEM contribue à la restauration d'écosystèmes forestiers *via* l'agroforesterie pour **concilier développement durable et préservation des ressources.**

Face à la fragmentation des écosystèmes, cause majeure de perte de biodiversité, le FFEM encourage des approches qui **restaurent la connectivité entre les zones naturelles et favorisent la mobilité des espèces**. Sur la base de diagnostics territoriaux, il travaille sur la **planification et la priorisation des choix de conservation**, ainsi que sur la **mise en place d'aires protégées mobiles**. Pour favoriser la restauration écologique, le FFEM privilégie des méthodes organisationnelles et techniques innovantes telles que les **solutions fondées sur la nature (SFN),** le génie écologique ou l'adoption d'approches contractuelles avec les usagers du territoire.

En Afrique australe, 12 000 personnes des communautés locales ont bénéficié du projet PhytoTrade Africa, dont 78 % de femmes. 56 entreprises ont acheté et transformé des produits naturels, créant 634 emplois.

Une approche transversale

La biodiversité est fortement affectée par les activités humaines. Pour la préserver dans la durée, les actions de conservation doivent se conjuguer avec une amélioration des pratiques, qu'il s'agisse de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ou de promotion de pratiques agricoles durables. Fort de ce constat, le FFEM soutient des projets transversaux, qui agissent aussi bien sur la biodiversité que sur le climat, les forêts ou encore l'océan. Il contribue à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).

3 PROJETS TRANSVERSAUX EMBLÉMATIQUES

BIODIVERSITÉ · CLIMAT · OCÉAN

PHILIPPINES

Dans la baie de Shark Fin, le FFEM soutient des techniques de restauration innovantes des récifs coralliens qui associent préservation de la biodiversité et résilience des écosystèmes côtiers.

BIODIVERSITÉ · FORÊTS · POLLUTIONS

OUGANDA

Le projet « Pour un nouvel équilibre forêts-faune-populations riveraines » envisage de manière systémique la santé humaine, animale et environnementale selon une approche « One Health ».

BIODIVERSITÉ · CLIMAT · OCÉAN

RÉCIF MÉSO-AMÉRICAIN

La reconnaissance d'une zone critique pour la reconstitution des populations de poissons permet d'allier préservation de la biodiversité, protection des écosystèmes aquatiques et lutte contre le changement climatique.

Près de 30 ans de **solutions**

176 **projets financés sur la biodiversité depuis 1995**

215 M€ **engagés pour la biodiversité depuis 1995**

La biodiversité est l'un des trois axes fondamentaux et originels du FFEM, avec plus de la moitié des projets financés depuis sa création qui y sont dédiés. Au fil des ans et des innovations, l'action du FFEM pour la biodiversité s'est adaptée, dans un esprit de capitalisation et d'amélioration constante.

Des espèces et des espaces à protéger : un modèle territorial

MEXIQUE – 2013

1,5 M€

Pour intégrer la préservation de la biodiversité dans une **démarche territoriale**, le FFEM a soutenu la CONANP dans l'adaptation du modèle français des parc naturels régionaux au contexte mexicain.

Le FFEM intervient dans les écosystèmes où la biodiversité est particulièrement riche, menacée, ou dotée d'espèces rares ou endémiques. Il perçoit les aires protégées non comme des sanctuaires, mais comme des territoires complexes à gérer en concertation avec les populations locales. Il conçoit la préservation de la biodiversité comme un enjeu intimement lié au **développement durable des populations** et il intervient selon une prise en compte globale des écosystèmes.

Des aires protégées durablement financées

MAURITANIE – 2014

1,2 M€

Le **fonds fiduciaire BACoMaB** soutenu par le FFEM permet de générer des revenus qui couvrent durablement une partie des coûts de fonctionnement de deux parcs marins, dont celui du Banc d'Arguin.

Le FFEM met en place des mécanismes de financement de long terme des aires protégées pour assurer la pérennité des actions de conservation. Pour adapter ses outils à différents contextes, il contribue à des **fonds fiduciaires** et cible d'autres **outils innovants** comme la certification environnementale ou la compensation des dommages à la biodiversité. Après un projet pilote à Madagascar, il a facilité le démarrage de fonds fiduciaires en Mauritanie, en Guinée-Bissau, au Mozambique et en Ouganda. Il appuie **la mise en réseau et les échanges d'expériences Sud-Sud**, notamment avec les fonds plus anciens d'Amérique latine.

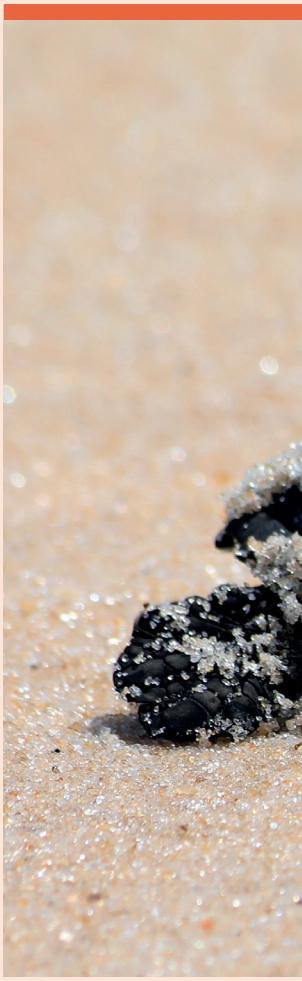

Des connaissances mises en commun

Le mode d'action du FFEM repose sur une **consolidation et une meilleure gestion des connaissances** : expertises en conservation, connaissances scientifiques et innovations méthodologiques. Il promeut les techniques qui permettent de meilleurs inventaires de la biodiversité et qui améliorent l'évaluation des impacts ou la définition des indicateurs de biodiversité. La **capitalisation des savoir-faire** et le partage des connaissances contribuent à créer des synergies positives pour la préservation de la biodiversité, et sont indispensables au passage à l'échelle des actions de conservation.

BASSIN MÉDITERRANÉEN – 2018

1,8 M€

Depuis plus de dix ans, le FFEM soutient **le réseau de gestionnaires d'aires marines protégées** MedPAN. Son but : favoriser un partage des expériences entre acteurs, pour **une gestion intégrée** en Méditerranée.

Une petite initiative emblématique

Protéger les tortues marines

AFRIQUE CENTRALE

Six ONG d'Afrique centrale qui travaillent à la **conservation des tortues marines** se sont alliées *via* RASTOMA, un programme soutenu par le FFEM dans le cadre du PPI.

Le Programme de petites initiatives (PPI) : **la société civile au cœur de l'action**

Le FFEM considère les organisations de la société civile comme des réservoirs d'innovation pour la biodiversité. Conscient que ces petites structures peinent à accéder aux financements, il a lancé en 2005 son Programme de petites initiatives (PPI) qui permet de leur attribuer des subventions inférieures à 50 000 euros. Il accompagne leur structuration en réseaux pour les aider à peser davantage aux niveaux régional et national, grâce à un renforcement de leurs capacités ou à un appui administratif et méthodologique.

LE PPI EN CHIFFRES

274
PROJETS FINANCÉS

190
ORGANISATIONS SOUTENUES

28
PAYS D'INTERVENTION

17 M€
ENGAGÉS PAR LE FFEM

80 %
DES OSC TOUJOURS EN ACTIVITÉ DEPUIS LA RÉALISATION DE LEUR PROJET PPI

Le **Fonds français pour l'environnement mondial** (FFEM) soutient des projets pilotes et innovants en faveur de l'environnement dans les pays en développement.
Ces projets contribuent à préserver la biodiversité, le climat, les eaux internationales, les terres et la couche d'ozone et luttent contre les pollutions. Ils répondent aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et génèrent localement des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques. La particularité du FFEM : Miser sur des projets pilotes pour soutenir l'innovation et diffuser les enseignements à plus grande échelle.
Il soutient des projets portés par des acteurs publics, privés ou de la société civile, du Sud comme du Nord, en cofinancement avec d'autres financiers et organisations internationales.
Créé en 1994 par le gouvernement français à la suite du premier Sommet de la Terre, le FFEM a soutenu depuis sa création, plus de 400 projets à hauteur de 500 milions d'euros dans plus de 120 pays dont 70% sont situés en Afrique et Méditerranée.

Contact FFEM
ffem@afd.fr

Contact communication
Séverine Barde Carlier
bardecarliers@afd.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

@FFEM_Fr

FFEM - Fonds français pour l'environnement mondial

LinkedIn-FFEM

FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Conception éditoriale et graphique : ANIMAL PENSANT

Crédits photo : Yann Macherez, Denise Nicolau, PhytoTrade Africa, NITIDAE, PhytoTrade Africa, FFEM Constance Corbier-Barthaux, Banc d'Arguin Guillaume Chiron, Louis Marie Préau Conservatoire du littoralPIM, PPI films au clair de Lune